B. Combettes
Université de Lorraine & UMR-ATILF

Syntaxe et discursivité : Les structures topicalisées en moyen français

La période qui correspond au moyen français voit apparaître le développement de la rédaction du texte argumentatif en français. Jusqu'alors, à de rares exceptions près, ce type de texte (qu'il s'agisse d'œuvres philosophiques, de traités scientifiques, ou d'écrits politiques) était élaboré en latin. Les raisons de ce changement sont diverses, elles sont essentiellement d'ordre sociolinguistique (on notera en particulier la volonté politique de promouvoir le français ; cf. Berman, 2012 ; Lusignan, 1986) et ont pour conséquence le développement des traductions, qui jouent un rôle fondamental dans la "translatio studiorum" qui s'opère à cette époque. Plusieurs questions se posent alors : comment la langue se dote-t-elle d'outils spécifiques permettant d'assurer la cohérence spécifique du texte argumentatif ? Dans quelle mesure y a-t-il influence -sous une forme ou une autre - de la langue latine ? Cette deuxième question conduit d'ailleurs à se demander, si l'influence du latin - dans la mesure où elle est constatée - est celle du latin des textes traduits ou celle du latin scolastique caractéristique des textes argumentatifs du moyen âge. On peut enfin essayer de déterminer dans quelle mesure le système linguistique du texte narratif en français continue à se maintenir dans cet autre type de texte qu'est le discours argumentatif. Dans cette communication, on examinera, parmi les caractéristiques syntaxiques de cette nouvelle prose, le cas particulier des constructions topicalisées. Ces constructions, qui peuvent se ramener au type quant à X, sont très rares dans le texte narratif médiéval, fondé davantage sur des enchaînements relevant de la thématisation (la première position de l'énoncé de base de type V2 étant occupée par des constituants qui assurent la liaison avec le contexte immédiat) ; elles sont en revanche nécessaires dans le texte argumentatif, où il s'agit souvent de revenir sur des topiques de discours déjà évoqués ou inférables du contexte. Nous fondant sur une distinction formelle, nous distinguerons successivement deux types de topicalisation : la topicalisation d'une proposition (quant à ce que P₁, P₂) et la topicalisation d'un constituant nominal (quant à SN, P). Le premier cas soulève la question de la "phrase complexe" : dans quelle mesure ces propositions placées à l'initiale de l'énoncé sont-elles intégrées dans une structure hiérarchisée qui leur attribuerait un statut syntaxique de subordonnées ? Nous essaverons de montrer, en examinant les propriétés syntaxiques et sémantiques de ces propositions, qu'elles sont en fait davantage dans une relation de parataxe avec le contexte de droite et que cette situation n'est que la continuation du système que présentaient déjà des textes argumentatifs rédigés en latin médiéval. Nous mettrons cette caractéristique en relation avec le fonctionnement des "subordonnées" circonstancielles, en particulier des temporelles, tel qu'il apparaît dans le texte narratif. En ce sens, ces structures propositionnelles à détachement ne sont pas vraiment une "création" due au texte argumentatif, même si ce dernier peut être considéré comme un facteur important dans leur développement, la fréquence des tours de type quant à SN jouant également un rôle dans la systématisation de ces constructions. Dans une deuxième partie, nous observerons comment se constituent les locutions qui introduisent les syntagmes topicalisés; si certaines, comme quant à, continuent le latin scolastique, d'autres, comme au regard de, sont des innovations du français et leur grammaticalisation retiendra notre attention. Ici encore, nous essayerons d'évaluer le degré d'intégration syntaxique des constituants que ces marqueurs introduisent. Si l'on peut constater que le figement de ces locutions se produit assez rapidement, il faut remarquer qu'il n'en va pas de même pour les syntagmes topicalisés eux mêmes, qui se caractérisent par un statut d'éléments périphériques, commandés davantage par

des facteurs qui relèvent de la textualité que par des règles d'ordre syntaxique. Nous essayerons enfin de déterminer dans quels cas, dans quelles configurations discursives, se maintient le système par enchaînements interphrastiques qui sous-tendait la narration médiévale et qui va de pair, du point de vue syntaxique, avec le système à verbe second.

- Apothéloz, D., 2008, "A l'interface du système linguistique et du discours : l'exemple des constructions identificatives", in O. Bertrand & al. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français*, Berne, Peter Lang, 75-92.
- Bazàn B. C. et al.,1985, Les questions disputées et les questions quodlibétiques dans les facultés de théologie, de droit et de médecine, "Typologie des sources du Moyen Age occidental 44-45", Tournai, 13-149
- Combettes, B., 1996, "L'intégration syntaxique de la subordonnée conjonctive topicalisée en français : approche historique", in C. Muller, éd., *Dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer, Tübingen, 89-96
- Combettes, B., 2002, "Texte argumentatif et structures syntaxiques en moyen français : la topicalisation d'une proposition", *LINX*, *Mélanges Michèle Perret*, 85-95
- Combettes, B., 2004, "Topicalisation d'une proposition et réfutation : approche diachronique", in J.-M. Adam, J.-B. Grize & M. A. Bouacha (eds) *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon, 93-10
- -Doherty, M., 2001, "Cleft-like sentences", Linguistics, 39, 607-638
- -Doherty, M., 2001, "Discourse functions and language- specific conditions for the use of cleft(-like) sentences: a prelude", *Linguistics*, 39, 457-462
- -Haiman, J., 1978, "Conditionals are topics", Language, 54, 564-589
- Glorieux, P., 1925-1935, *La littérature quodlibétique*, "Bibliothèque thomiste, 5 et 11", Paris.
- -Jacobs, J., 2001, "The dimensions of topic-comment", Linguistics, 641-681
- -Lambrecht, K., 1994, *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus, and the Mental Representation of Discourse Referents*, Cambridge University Press
- -Lambrecht, K., 2001, "A framework for the analysis of cleft constructions", *Linguistics*, 39, 463-516
- -Rychner, J., 1970, L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu, Droz, Genève
- Weijers, O.,1995, La "disputatio" à la Faculté des arts de Paris (1200-1350 environ), Tournai, Brepols.
- Weijers, O., 1996, Le maniement du savoir : Pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités (XIIIe-XIVe siècles), Tournai, Brepols.